



ÉQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

EPI INCENDIE



Article R4227-28

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

OBJECTIFS :

- Être capable de réagir lors d'un début d'incendie, isoler les risques et prévenir les secours.
- Connaître les règles d'évacuation de son établissement : Cheminements, conduite à tenir, guides et serres files.
- Mettre en œuvre une tentative d'extinction à l'aide d'un extincteur et gérer une évacuation.

PUBLIC VISÉ :

- Toute personne amenée à coordonner une intervention de lutte contre l'incendie dans son établissement et à manipulation des extincteurs.
- Responsables d'évacuation, guides files, serres files.

EFFECTIF :

De 4 à 8 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Attestation de formation

TARIFS :

300,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Prévoir les vêtements adéquats pour la pratique en extérieur.

DURÉE :

7,00 heures, soit 1 jour

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Présentation PowerPoint
- Simulateur de flamme alimenté au gaz (Propane)
- Extincteurs à Eau et Extincteurs CO2

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com

DESCRIPTION :

Equipier de Première Intervention

- Présentation statistiques sur les incendies.
- Différence entre le feu et l'incendie.
- Le triangle du feu.
- Les 5 grandes sources de chaleur.
- Les classes de feu.
- Les causes des incendies.
- Les modes de propagation du feu.
- Les dangers des fumées.
- Les agents extincteurs.
- Les extincteurs.
- Les RIA.

Evacuation

- Réglementation.
- Dans quel cas doit-on évacuer ?
- Comportement de la foule.
- Les principes du processus d'évacuation.
- L'alarme d'évacuation.
- Les dégagements et Issues de secours.
- Les EAS (Espaces d'attente sécurisés).
- Les dispositifs facilitant l'évacuation du public.
- Les Guides files et les Serres files, le responsable du point d'évacuation.
- La signalisation d'évacuation.
- Le compte rendu d'évacuation.